



*SYNDICAT PROFESSIONNEL
DES SCIENTIFIQUES DE L'IREQ*

COMMUNIQUÉ AUX MEMBRES
COMMUNIQUÉ AUX MEMBRES
COMMUNIQUÉ AUX MEMBRES

Petites nouvelles par un été tranquille

BOUCHERVILLE, le 25 juillet 2006

Comité de représentants

Le début des activités du comité des représentants correspondra au retour des vacances, en septembre. Nous communiquerons avec les différents représentants afin de connaître leur disponibilité.

Salaires et Bonis pour 2007-2008

Le 20 juin dernier, les membres du SPIHQ ont accepté en assemblée les offres d'Hydro-Québec relatives aux clauses salariales pour 2007 et 2008. Comme nous disposons dans l'entente de l'année dernière d'une clause remorque aux conditions accordées aux membres du SPIHQ, nous bénéficierons des mêmes conditions pour ces deux années, c'est-à-dire des augmentations salariales de 2 % pour 2007 et 2008 et un boni d'un maximum de 4.5 % rattaché aux objectifs du PDG pour ces mêmes années.

Rencontre avec les différentes Directions

Comme on n'est jamais mieux servi que par soi-même par les temps qui courent, le Bureau du SPSI a amorcé une série de rencontres avec les différentes Directions et Divisions d'Hydro-Québec afin de promouvoir l'amélioration des conditions touchant les chercheurs et la recherche à l'Institut ainsi que d'examiner la possibilité de nouvelles avenues de recherche. Une première rencontre a eu lieu en juillet avec Mme Stella Leney, Directrice Principale Environnement et Affaires corporatives. Les discussions ont porté principalement sur les difficultés rencontrées par les chercheurs de l'IREQ et du LTE pour effectuer des travaux de recherche liés à l'environnement et au développement

durable. La question des différentes problématiques entourant les chaires universitaires de recherche financées par Hydro-Québec dans des domaines présents à l'Institut de Recherche a aussi été abordée. D'autres rencontres sont prévues dans les prochains mois avec d'autres Directions.

Communications à l'externe

Suite à des inquiétudes exprimées par des chercheurs au sujet d'une nouvelle directive statuant sur la nécessité de faire approuver toutes les communications externes par le Vice-président exécutif, le Bureau du SPSI s'est enquis de la présence d'une telle nouvelle directive. Vous trouverez, jointe à ce communiqué, la réponse obtenue de la Direction à ce sujet.

AVCS

Nous sommes toujours en attente du jugement de la juge Alary. Dès que nous aurons reçu sa décision nous vous en ferons part.

Requêtes en accréditation pour des spécialistes effectuant des travaux de recherche

Le dossier se poursuit cet automne avec les témoins d'Hydro-Québec ainsi que les plaidoiries des différentes parties.

Le Bureau

Pour nous rejoindre

Secrétariat du SPSI
210, boul. de Montarville
Bureau 3014
Boucherville (Québec)
J4B 6T3

Tél : (450) 449-9630
1-877-449-9630 (sans frais)

Fax : (450) 449-9631

Courriel : secretariat@spsi.qc.ca

Page Web : www.spsi.qc.ca

